



Nevers, le 11 mars 2017

SNUipp-FSU 58
Bourse du travail
58000 NEVERS

**A M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale de la Nièvre**

Objet : Formation Université du numérique de la Nièvre

Monsieur le Directeur Académique,

Les directeurs et directrices d'école ont été destinataires d'un courriel le vendredi 10 mars à 15h40 comportant des ordres de mission pour certainEs de leurs collègues dans le cadre de l'Université du numérique de la Nièvre (U2N).

Concrètement, ceci signifie que des collègues concernéEs par cet ordre de mission n'en seront informéEs que lundi matin 13 mars c'est-à-dire à deux jours de la convocation. Si tel n'est pas le cas, il n'en demeure pas moins que le délai est très inconfortable au regard des obligations personnelles et familiales. Vous n'êtes pas sans savoir que le mercredi après-midi est devenu un moment privilégié pour les rendez-vous médicaux. Notons aussi que les collègues sont éventuellement parents d'élèves et ont besoin d'anticiper la gestion des activités de leurs enfants voire les modalités de garde de ces derniers.

En outre, le calendrier prévisionnel, dans le cadre des 18h de formation, faisait état de 6 heures d'animations pédagogiques qui ont déjà été réalisées, de 3 heures in-situ et de 9 heures pour M@gistère.

Par ailleurs, si vous voulez que cette formation ait une efficacité, ce dont nous ne doutons pas, nous évoquons deux préalables: l'intérêt et l'implication des collègues dans la formation car il y a un certain gâchis à vouloir former des personnels de manière autoritaire. De plus, certains d'entre eux ne voyaient pas l'intérêt d'une participation à l'Université du numérique de la Nièvre, dans la mesure où leurs établissements ne disposent pas du matériel nécessaire pour sa mise en œuvre.

Le SNUipp-FSU estime ce passage en force irrévérencieux à l'égard des personnels et soutiendra ceux qui décideraient de ne pas se rendre à l'Université du numérique pour les raisons évoquées ci-dessus.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos salutations distinguées.

Coralyse Mazzotti, Alexandre Piquois
Secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 58